



## Assemblée générale

Distr.  
LIMITÉE

A/C.2/48/L.11  
8 novembre 1993  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

DEUXIEME COMMISSION  
Point 96 de l'ordre du jour

CONFERENCE INTERNATIONALE SUR LA POPULATION ET  
LE DEVELOPPEMENT

Colombie\* et Chine : projet de résolution

Conférence internationale sur la population et le développement

L'Assemblée générale,

Rappelant sa résolution 47/176 du 22 décembre 1992 relative à la Conférence internationale sur la population et le développement, qui se tiendra au Caire du 5 au 13 septembre 1994,

Rappelant également les résolutions 1989/91, 1991/93, 1992/37 et 1993/4 du Conseil économique et social en date des 26 juillet 1989, 26 juillet 1991, 30 juillet 1992 et 12 février 1993,

Reconnaissant l'importance des questions de population dans le contexte d'une croissance économique soutenue et du développement durable et la nécessité d'examiner ces questions en tenant compte des rapports qui existent entre elles et le développement,

Prenant acte du rapport du Comité préparatoire de la Conférence internationale sur la population et le développement sur les travaux de sa deuxième session<sup>1</sup>,

Soulignant l'importance que revêt un processus préparatoire minutieux pour le bon déroulement de la Conférence,

---

\* Au nom des Etats Membres des Nations Unies qui sont membres du Groupe des 77.

<sup>1</sup> E/1993/69.

1. Prend acte avec intérêt du rapport intérimaire du Secrétaire général sur les préparatifs de la Conférence<sup>2</sup> et du plan annoté du projet de document final de la Conférence qui l'accompagne<sup>3</sup>;

2. Fait pleinement sienne la résolution 1993/76 du Conseil économique et social, en date du 30 juillet 1993, sur les préparatifs de la Conférence internationale sur la population et le développement;

3. Décide que le Comité préparatoire de la Conférence internationale sur la population et le développement deviendra organe subsidiaire de l'Assemblée générale;

4. Remercie les Etats Membres et les organisations des contributions extrabudgétaires qu'ils ont faites à ce jour aux trois fonds d'affectation spéciale créés pour appuyer les activités préparatoires, dont les activités menées au niveau national, et pour aider les pays en développement, notamment les moins avancés d'entre eux, à participer à la Conférence et à son processus préparatoire, et prie tous les Etats et organisations en mesure de le faire de verser des contributions supplémentaires à ces fonds;

5. Prie la Secrétaire générale de la Conférence, lorsqu'elle établira le projet de document final de la Conférence, de tenir compte des vues exprimées par les délégations et les groupes de délégations au sujet du plan annoté, notamment celles formulées à la quarante-huitième session de l'Assemblée générale;

6. Prie également la Secrétaire générale de la Conférence, compte tenu de l'importance que revêtent les conférences régionales et sous-régionales sur la population pour les préparatifs de la Conférence, de soumettre au Comité préparatoire à sa troisième session un rapport récapitulant les résultats de ces conférences;

7. Prie en outre la Secrétaire générale de la Conférence d'organiser au Siège de l'Organisation des Nations Unies, dans la limite des ressources disponibles pour le service de la Conférence, des consultations officielles avant la tenue de la troisième session du Comité préparatoire, afin de préparer les négociations sur le projet de document final de la Conférence;

8. Souligne qu'il importe particulièrement de prendre immédiatement des mesures pour faire largement connaître les objectifs de la Conférence et les questions qui doivent y être abordées;

9. Prie le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, agissant en étroite consultation avec la Secrétaire générale de la Conférence, de veiller à l'application de la présente résolution;

---

<sup>2</sup> A/48/430.

<sup>3</sup> A/48/430/Add.1.

10. Décide d'inscrire à l'ordre du jour provisoire de sa quarante-neuvième session une question intitulée "Suivi de la Conférence internationale sur la population et le développement".

-----